



Version du 09/09/2013

Ce document a été établi par le département des Yvelines en concertation avec la délégation territoriale de l'ARS IDF

Rapport d'activité de la section d'adaptation spécialisée Année 2015

Sommaire

I. PRESENTATION DE LA SAS	2
II. ORGANISATION	4
III- POPULATION ACCUEILLIE :	5
IV. ANALYSE DE L'ACCUEIL.....	7
V. ANALYSE DES FINS D'ACCUEIL EN SAS :	9
VI- MISE EN PLACE DES OUTILS DE LA LOI 2002-02	10
VII. BILAN ET PERSPECTIVES	11

I PRESENTATION DE LA SAS

- Association gestionnaire : OEUVRE FALRET
- Nom de la SAS : SAS
- Nom du directeur: Mr ESCRIVA
- Adresse de la SAS : 7 Georges BESSE 78330 Fontenay Le Fleury
- Téléphone : 01 30 07 10 00/ 01 30 07 10 05 Télécopie : 01 30 07 10 08
- Courriel : mvandenabeele@oeuvre-falret.asso.fr :
- Nom de la personne référent pour ce bilan d'activité : Mr ESCRIVA Laurent

1- Organisation de la structure :

- Capacité autorisée : 8 mi-temps soit 4 ETP
- Capacité installée : 7 mi-temps dont Nombre de jours d'ouverture prévu (selon la convention) :
248 jours/an
- Nombre de jours d'ouvertures réalisées en 2015 : 238 jours.
- Fermeture annuelle : oui non

Si oui :

Du 10 aout au 21 aout 2015 inclus

Du 23 décembre au soir 2015 au 1 janvier 2016 inclus

- Modalités d'ouverture/semaine :

Ouverture administrative :

	Horaires d'ouverture
Lundi	8h30 à 17h30
Mardi	8h30 à 16h15
Mercredi	8h30 à 16h15
Jeudi	8h30 à 16h15
Vendredi	8h30 à 13h30

Horaires d'accueil des personnes :

	Horaires d'accueil
Lundi	8h45 à 16h15
Mardi	8h45 à 16h15
Mercredi	9h30 à 16h15
Jeudi	8h45 à 16h15
Vendredi	8h45 à 12h30

2. Typologie des personnels salariés

- Personnels affectés au fonctionnement de la SAS

Catégories de Personnel	Effectif ETP autorisé	Effectif ETP pourvus au 31/ 12	Ecart	ETP mis à disposition par l'ESAT/pole
Direction/Encadrement				
- Directeur				0.20
Moniteur principal				0.20
Administration/Gestion				
- Secrétaire				0.15
- Comptable				
Services Généraux				
- Agent de service				
- Ouvrier d'entretien				
Educatif				
- Éducateur spécialisé				
- Educateur				
- Moniteur éducateur				
-Animateur	1	1	0	
- Moniteur d'atelier				0.5
- Assistante sociale				
- AMP				
- professeur d'éducation physique				
Médical et para-médical				
- Psychologue				0,15
- Psychomotricien				
Autres				
Effectif Total Permanents	1			
Effectif Remplaçants				
Effectif total	1			1.2

- Bénévoles : oui non

Si oui :

- Nombre de bénévoles qui sont intervenus cette année :
- Formation initiale systématique des bénévoles : oui non
- Encadrement systématique des bénévoles par les salariés de la SAS : oui non
- Convention signée : oui non avec qui ? à préciser :...

Accueils de stagiaires : Aucun sur la période de janvier à juin.

3. Formations des personnels dans l'année écoulée :

1. Diplômantes			
Fonctions occupées	Intitulé de la formation	Date début et fin de formation	Date théorique diplôme
2. Continues			
Fonctions occupées	Intitulé de la formation	Nombre de personnes participantes	Personne ou organisme de formation
animatrice	Séminaire Maltraitance	1	
animatrice	SST	1	Tamariss formation
animatrice	Santé mentale Yvelines Sud	1	Réseau santé mental Yvelines sud

II. ORGANISATION

Synthèse et élaboration des projets individualisés

- Nombre de documents individuels de prise en charge signés (DIPEC*) :

➤ En 2015 : 4 contrats ont été signés.

- Nombre de Projets individualisés *

➤ Les projets sont revus tous les 3 mois lors des bilans

Personnels participant à la réévaluation du projet individualisé : l'ensemble du personnel (animateur, psychologue, directeur, l'utilisateur et parfois les partenaires extérieurs).

La personne accompagnée est-elle associée à la réévaluation de son projet individualisé ?

Oui systématiquement oui en général oui parfois non

La personne référente (représentant légal) est-elle présente lors de la réévaluation du projet individualisé ?

Oui systématiquement oui en général oui parfois non

- Réunions institutionnelles :

Intitulé	Objectifs	Fonction des participants	Fréquence
Réunion d'équipe	Informations/Organisation Préparation des bilans Discussion sur les usagers	Directeur, psychologue, animateur	1 fois/semaine (1h)
Réunion Institutionnelle	Information sur l'institution	Equipe pluridisciplinaire	1 fois/mois

- Liens avec les CHL

Le projet individualisé ou un rapport motivé est-il envoyé systématiquement à la CHL lors d'une admission ?

Oui systématiquement oui en général oui parfois non

Un bilan est-il envoyé systématiquement à la CHL lors des demandes de renouvellement ou de changement d'orientation ?

Oui systématiquement oui en général oui parfois non

- Réseaux, réflexions ou groupes de travail dans lesquels la SAS est engagée : préciser.

Révision du projet d'établissement en cours et des outils de la loi 2002-2, et inscription à la seconde évaluation interne de la SAS.

III- POPULATION ACCUEILLIE :

Tous les items ci-dessous concernent la population accueillie de l'année 2015

Nombre total: 10 personnes +2 personnes temporairement :

- Nombre de personnes accueillies temporairement (moins de 3 mois) : 1 personne de l'ESAT (en mi-temps), pour préparer une nouvelle orientation : Foyer de vie occupationnel.
1 personne de l'ESAT (en mi-temps), pour reprendre un rythme de travail suite à une hospitalisation.
- Nombre de **nouvelles** personnes accueillies venant de l'ESAT: 0
- Nombre de **nouvelles** personnes accueillies venant de l'extérieur (pôle évaluation) : 4 personnes

Nombre de personnes **sur liste d'attente** venant de l'extérieur: 4 personnes.

Nombre de personnes **sur liste d'attente** venant de l'ESAT COTRA: 3. personnes

Dans la continuité de nos observations précédentes, nous constatons en 2015 que les stagiaires entrants sont sur un projet pour une SAS montant à contrario les travailleurs de l'ESAT venant à la SAS sont sur un projet de réorientation non professionnelle donc une SAS descendante.

Il est difficile de répondre avec une seule animatrice sur cette double prise en charge. Une perspective serait d'augmenter le nombre de places afin de pouvoir mieux les accompagner dans leurs différents projets.

Cette proposition permettra

1. de réduire la liste d'attente de la SAS montante et descendante
2. de plus personnaliser le projet individuel de la personne (visite d'établissement, rencontre avec d'autres stagiaires, portes ouvertes,...)
3. d'avoir une réponse plus souple aux problématiques comportementales rencontrées à l'ESAT et qui, si elles ne peuvent être prises en compte dans un environnement moins exigeant, risquent d'être amplifiées et donc susceptibles d'accélérer une sortie de l'activité professionnelle. La SAS interviendrait alors dans une dimension de prévention de l'aggravation des difficultés pour maintenir le lien avec l'activité professionnelle grâce à un allègement des contraintes de production.

- Nature des handicaps :

	Nombre de personnes	Nombre de personnes
	Handicap principal	Handicap associé
Déficiência intellectuelle		
Déficiência psychique	10+2	
Déficiência du langage et de la parole		
Déficiência auditive		
Déficiência visuelle		
Déficiência motrice		
Pluri-handicap		
Déficiência viscérale		
Polyhandicap		
Autres (personnes désocialisées...)		

- Répartition par âge:

	Nombre de personnes
19 ans ou -	0
20- 29 ans	5
30-39 ans	3
40-49 ans	3
50-59 ans	1
60 ans ou +	0
Total	12

- Répartition par sexe :

	Nombre de personnes
Hommes	7
Femmes	5
Total	12

- Protection juridique de la population accueillie :

	Nombre de personnes
Avec protection juridique	0
Sans protection juridique	12

- Lieux de vie:

Lieux	Nombre de personnes	Dont bénéficiant d'un accompagnement SAVS
Foyer d'hébergement	1	
Domicile personnel (locataire ou propriétaire)	2	
Vivant chez ses parents	9	1
En famille d'accueil		
Hospitalisation de nuit		
Autres : préciser		

IV. ANALYSE DE L'ACCUEIL

Les items ci-dessous concernent les personnes accueillies en SAS hors accueil temporaire :

- Modalités d'accueil des personnes :

fréquence	< mi-temps	mi-temps	≥ mi temps*
Nombre d'accueillis		8	2

* L'augmentation du temps de présences permet d'évaluer leur fatigabilité et leurs capacités en vue d'un passage à un mi temps SAS/ mi temps ESAT pour permettre un passage en ESAT dans de bonnes conditions.

- Durée de prise en charge des personnes présentes :

Durée de prise en charge	Nombre de personnes
< 1 an	4
1an -2 ans	3
> 2 ans	3*
Total	10

* 1 personne en attente de notification : orientation ESAT et 2 personnes en attente de place en FVO.

L'item ci-dessous concerne les personnes accueillies en SAS dans le cadre d'un accueil temporaire (moins de trois mois et sans nécessité d'une notification CDAPH) :

- Analyse de cet accueil :

	Nombre de personnes
Reprise d'une activité à temps plein en ESAT	1
Maintien en SAS avec notification CDAPH	
Autre orientation*	1 en attente d'entrée en FVO

*Préparation de la personne pour une intégration en foyer de vie occupationnel (stage, découverte de la population, du lieu...).

Activités proposées dans l'année écoulée pour l'ensemble de personnes accompagnées

▪ **L'accompagnement social et éducatif réalisé**

➤ **Activités d'insertion sociale**

- la lecture des journaux et des actualités : chaque stagiaire lit un article de son choix dans les journaux gratuits et le groupe débat sur le sujet.
- Travaux de recherche : après avoir visionné une vidéo ou lu une documentation, les stagiaires préparent un exposé en groupe sur le sujet, activité ne pouvant être réalisée que par groupe ou exceptionnellement groupe mélangé.
- Activités variées : les stagiaires peuvent participer aux activités proposées par l'E.S.A.T. (soutien second type) et le foyer occupationnel dans le cadre de la mutualisation des services.

- Jeux de société : moment de détente à partager en groupe, une activité qui permet de travailler le contact humain.
- Apprentissage et/ou révision scolaire : c'est une activité qui est faite sur demande de l'utilisateur

➤ **Activité professionnelle**

- Mise en situation : mise en situation de travail au sein de la SAS, dans les ateliers de l'ESAT ce qui permet aux stagiaires d'acquérir les gestes utiles et de mieux se rendre compte du travail effectué en atelier.
- Activités créative : création d'objet à partir de récupération de carton d'emballage, de bois de palette et d'autres matières tel que les capsules de café, tissus, papiers...



A titre d'information, liste non exhaustive des activités menées en SAS :

- Entretien des acquis et apprentissages liés au monde professionnel : le but est de permettre aux usagers une intégration en ESAT progressive par des mises en situation sur les ateliers et au sein de la SAS.
- Activités liées à l'autonomie de la vie quotidienne : Apprentissage administratif (remplir des papiers administratifs) et mettre du lien avec le service d'accompagnement à la vie sociale et professionnelle (SAVSP)
- Activités groupe de parole, communication, expression, revue de presse, débat autour d'un thème.
- Sorties en extérieur (voyage, porte ouverte dans les ESAT, participer aux activités mutualisées de l'association). Ces activités permettent de travailler sur l'insertion en tant que citoyen.
- Séjour pour l'ESAT Cotra et la SAS / L'ESAT Cotra est parti du 7 au 14 juin, sur l'île de Minorque : 61 travailleurs, 3 usagers de la SAS et 26 encadrants ont participé au séjour avec au programme, une sortie en mer à bord d'un bateau, une balade à cheval, découverte d'une culture différente, de langage... Une journée à CENTER PARC à été proposée aux personnes qui ne sont pas allés au séjour.

V. ANALYSE DES FINS D'ACCUEIL EN SAS :

- Durée d'accueil des personnes sorties :

Durée d'accueil	Nombre de personnes
< 1 an	0
1an -2 ans	1
> 2 ans	2
Total	3

Nous avons pu remarquer, que pour la plupart des personnes souffrant de troubles psychiques, la SAS doit s'adapter à leur pathologie et nous adaptons le fonctionnement de l'établissement en fonction des difficultés que les usagers peuvent avoir (hospitalisation, fatigabilité, etc.). Malgré ces difficultés nous suivons le cahier des charges du Conseil Général.

- Orientations en fin d'accueil :

	Nombre de personnes
ESAT temps partiel	1
ESAT temps plein	0
Foyer de vie	1
FAM	0
MAS	0
EHPAD	0
Retraite, cessation d'activité	0
Déménagement	0
Hospitalisation, soins	1
Décès	0
Autre (préciser) Activités de jour (CITL)	0
Total	3

VI- MISE EN PLACE DES OUTILS DE LA LOI 2002-02

	Date de réalisation ou actualisation	Validation associative	Avis du CVS	Date mise en application	Transmission aux autorités
Projet d'établissement	juin 2006 et réactualisé depuis 2015	Date de validation en cour	En cour	juillet 2006	Après la validation du siège FALRET
Règlement fonctionnement	6 aout 2010 Réactualisé fin 2015/début 2016	Date de validation en cour	En cour	1 ^{er} septembre 2010	Après la validation du siège FALRET
Livret d'accueil	décembre 2007	Date de validation en cour	En cour	6 janvier 2008	Après la validation du siège FALRET
Mise en place du règlement intérieur du CVS ou autre forme de représentation des personnes accompagnées	CVS de l'ESAT Cotra				
Evaluation interne	Seconde évaluation en 2016				
Evaluation externe	mars 2014				Juin 2014

En raison de l'absence (arrêt longue maladie) de l'animatrice en poste, un nouveau groupe de travail à été constitué début 2015, comprenant :

- l'animatrice remplaçante
- une stagiaire de l'ESAT COTRA (en formation au poste de cafdes)
- le coordinateur de la SAS
- la psychologue
- le directeur de l'ESAT COTRA

ainsi que l'intervention de la RDE (Referent de la Démarche d'Evaluation) en charge du projet d'établissement de l'ESAT COTRA et de l'évaluation interne.

Ce groupe de travail a pour but, dans un premier temps, de réactualiser le projet d'Etablissement de la SAS pour les 5 années à venir puis suivi du règlement de fonctionnement.

- Documents remis à la personne à l'admission :

DIPEC ou avenant au contrat de soutien	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Livret d'accueil	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Règlement de fonctionnement	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Charte des droits et libertés de la personne:	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>

- La charte des droits et libertés de la personne et le règlement de fonctionnement sont ils Affichés dans les locaux du service, dans un lieu accessible au public ? : Oui non

- CVS ou autre mode de participation des personnes accueillies :

- Indépendant de l'ESAT oui non
- Forme de représentation des personnes accueillies retenue (CVS ou autres), précisé : 1 Titulaire élue par les stagiaires de la SAS.
- Nombre de réunions dans l'année : 3
- Compte-rendu écrit oui non
 Diffusé à l'ensemble des usagers oui non

Et un compte rendu oral est fait à l'ensemble des usagers de la SAS

VII. BILAN ET PERSPECTIVES

- Bilan

Depuis la fermeture du pôle d'évaluation, la SAS a dû se réorganiser dans son quotidien. La mutualisation qui existait avec le Pôle d'évaluation facilitait les attentes du cahier des charges du Conseil Général. Nous soulignons le besoin de bénéficier, pour 2016, d'une augmentation de 4 stagiaires et donc un poste d'animateur supplémentaire afin de mieux répondre au cahier des charges de la SAS (4 dossiers en attente pour une SAS montante et 3 pour une SAS descendante).

Plusieurs usagers que nous accueillons ont des capacités de travail n'excédant pas le mi temps, ce qui complique leurs intégrations en ESAT (peu d'établissements prennent en charge des usagers à mi-temps). Nous constatons aussi que l'attente de leurs nouvelles notifications est très longue (environ 8 mois). Cette situation entraîne un suivi d'une durée supplémentaire au sein de la SAS.

L'année 2015 a été difficile sur la production dans les ateliers de l'ESAT et donc sur le manque d'activités professionnelles au sein de la SAS. Nous avons débuté en 2013 /2014 une activité de création d'objet que nous avons proposé à la vente lors des portes ouvertes et des marchés de Noël. Cette activité a remporté un vif succès.

Cette année, nous nous sommes donc particulièrement basé sur l'événementiel et la création pour développer les activités proposées au sein de la SAS. Cette activité permet d'utiliser d'autres outils, d'organiser son travail, de travailler sa créativité et sa dextérité afin de mener à bien un projet. Les stagiaires acquièrent un rythme de travail et respectent des consignes et des délais précis. Nous avons été sollicités (à nouveau) pour des expositions de produits artisanaux de créations et événementiels comme le « Salon du livre » ou « la Fête de la ville » de St Cyr l'Ecole.



Quatre marchés de Noël ont été réalisés dans les communes des Yvelines :



Et quatre autres ventes dans des entreprises partenaires de l'ESAT COTRA :



La multiplication des manifestations a permis de développer une communication et parfois des partenariats entre l'ESAT et les communes du département.

Des articles de presse nous ont été consacrés:



Les nouvelles de Versailles 08/04/2015

Les nouvelles de Versailles

Ces interventions valorisent le travail effectué à l'ESAT COTRA et les compétences des travailleurs, ce qui permet une sensibilisation vers la maladie psychique et l'handicap. Pour les stagiaires de la SAS cela propose une ouverture vers l'extérieur, leur redonne confiance en eux et leur montre qu'ils ont la capacité (pour certains d'entre eux) d'intégrer le monde du travail.

- Projets et objectifs pour 2016 :

La seconde évaluation interne est prévue pour l'année 2016. Les axes d'amélioration continue porteront sur :

- les outils de loi de 2002-2,
- la double prise en charge pour l'animatrice (montante et descendante) des bénéficiaires de la SAS,
- l'accueil des personnes vieillissantes sortant de l'ESAT pour une nouvelle orientation,